



CARREFOUR  
GROUPE

# FLASH INFO

LA CFDT APPELLE LES SALARIÉS DU  
GROUPE À **UNE ACTION NATIONALE**

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 4 février 2018



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT sera présent le 15 février au côté des militants CFDT du groupe Carrefour.

« Il faut qu'en 2018, il n'y ait pas de versement de dividendes, a-t-il indiqué suite aux revendications de la CFDT Carrefour. Il vaut mieux mettre cet argent sur le reclassement et l'accompagnement des salariés concernés ».

« Il faut arrêter cette vision de l'entreprise, où les efforts sont demandés - quand il y a des mutations et des difficultés - aux salariés, mais jamais aux actionnaires ! »



## RASSEMBLEMENT CENTRE CIAL ITALIE 2 - PARIS 13<sup>ÈME</sup>

**15 février 2018 à 10 H 00**

30, avenue d'Italie, 75013 Paris

Métro CORVISART LIGNE 6

## PUIS... INTERPELLATION DE LA FCD

**Les militants se rendront ensuite de 15H à 17H** devant **le siège de la FCD** (organisation patronale du commerce et de la distribution ... dont Carrefour fait partie) et demanderont à être reçus par son Président.

### DES LIEUX SYMBOLIQUES !

Le centre commercial Italie 2 est un symbole de la régression sociale imposée aux salariés par Carrefour ! En effet, le **Carrefour Market Italie 2 (3 500 m<sup>2</sup>)** va bientôt passer en **location - gérance** ce qui impliquera une importante baisse de rémunération pour ses **180 salariés** (comme dans les **5 premiers hypermarchés** annoncés pour 2018).

La CFDT demande une prime de compensation et la négociation d'une charte sociale avec les repreneurs.

**A noter que ce magasin est lui-même situé à côté d'un des 273 ex-DIA dont l'entreprise a annoncé la fermeture !**

Quant à la **Fédération du Commerce et de la Distribution**, **2<sup>ème</sup> étape** de cette mobilisation, que fait-elle pour anticiper la **mutation des emplois** de la grande distribution !?



Sylvain Macé (DSG CFDT), Sophie Monnié (CFDT Hypers), Franck Dutertre (CFDT Market), Mélika Jobart (CFDT sièges), Olivier Guivarch et Elisabeth Baudinat de la fédération des services CFDT.

### La CFDT a tenu à rappeler la terrible réalité du plan social annoncé !

Le rendez-vous pris avec le ministère la semaine dernière a finalement été avancée d'une semaine.

Il a eu lieu le 29 janvier à 16H, juste avant que la direction de Carrefour ne soit reçue au ministère.

La délégation CFDT a rappelé à cette occasion la réalité du plan social annoncé par Carrefour en France : c'est en effet plus de **5 000 emplois** qui vont être supprimés **dès 2018 !**

**2400 postes** dans les sièges, **2 100 postes** dans les magasins ex-dia qui vont être fermés, **700 salariés** dans les magasins (administratif et station service), mais aussi plusieurs centaines de salariés concernés par les conséquences d'une mise en **location-gérance** dans **les hypers** et chez **Carrefour Market** (perte de 2 mois de salaires) ! Et combien d'autre d'ici **2022**, date de la fin du plan annoncé par A. Bompard ! La direction ne communique en effet que sur 2018... malgré le fait que ses annonces portent en réalité sur **4 années !**

La CFDT Carrefour a également indiqué qu'elle doutait de la capacité de Carrefour à **reclasser les salariés**. En effet, les effectifs de l'entreprise ont fortement baissé et stagnent depuis plusieurs années. **Les postes disponibles n'existent plus**. Elle a aussi insisté sur les difficultés spécifiques liées au reclassement **des salariés handicapés** ou en situation d'inaptitudes. **Nous attendons désormais du gouvernement un soutien sans failles dans nos actions et nos demandes à venir, et nous avons indiqué au ministère que la CFDT envisageait tout type d'action...**



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, demande que Carrefour ne verse pas de primes de dividendes aux actionnaires.

« Il faut qu'en 2018, il n'y ait pas de versement de dividendes, a-t-il insisté. Il vaut mieux mettre cet argent sur le reclassement et l'accompagnement des salariés concernés ».

« Il faut arrêter cette vision de l'entreprise, où les efforts sont demandés - quand il y a des mutations et des difficultés - aux salariés, mais jamais aux actionnaires ! »

*En 2017, 529 millions ont été versés aux actionnaires de Carrefour.*

## Des milliers de suppressions de postes annoncées aux salariés par la presse !



Le PDG vient d'annoncer à la presse et aux analystes financiers (qui sont bien sûr prioritaires...) la suppression de **2 400 postes** dans les sièges sociaux.

Au « menu » également, la vente ou la fermeture de 273 magasins ex DIA ce qui concerne plus de **2 100 personnes** dans le groupe !

A. Bompard déclare qu'il s'agira de départs non-contraints, mais comment reclasser plusieurs milliers de personnes dans un groupe qui n'embauche plus et dont les effectifs ont fortement diminués ?! Rappelons que 700 salariés des hypers doivent déjà être reclassés (comptabilité et stations services).

**En réalité, l'entreprise continue d'avancer masquée.**

En effet, le PDG confirme la passage en location - gérance de 5 magasins... **mais c'est en réalité plutôt 40 hypers** qui sont concernés à moyen terme... D'ailleurs chez Carrefour Market, c'est déjà plusieurs dizaines d'établissements qui sont victimes chaque année, d'un passage en location - gérance.

C'est donc plus de **6 000 salariés** qui peuvent se voir imposer une importante baisse de rémunération (2 mois par an) ! Si cette hypothèse est fautive, qu'on nous l'écrive...

La direction annonce également **100 000 m<sup>2</sup>** de réduction de surface de vente dans les hypers... quel impact sur les effectifs des magasins concernés ? Quant à la priorité donnée au développement de l'alimentaire : que vont devenir **les secteurs EPCS, culture et bazar** des magasins ? Carrefour évoque une réduction des coûts logistique, une mécanisation ? Quel impact là aussi sur les **salariés des entrepôts ?**

**La CFDT demande à Carrefour de faire toute la transparence sur la réalité du plan de restructuration et d'entamer de vraies négociations en matière d'accompagnement social.**

## Initiatives CFDT



La CFDT Carrefour demande à être reçue par la ministre du travail le plus tôt possible.

Il est indispensable que les pouvoirs publics s'emparent du dossier social du 1<sup>er</sup> employeur privé de France et exige de lui une totale transparence...

La CFDT a d'ailleurs déjà rendez-vous la semaine prochaine avec plusieurs députés et sénateurs.

**A SUIVRE...**



# La CFDT continue les actions engagées mais propose la mise en place d'une action intersyndicale



Grève à l'appel de la CFDT le 23 janvier à Château-Thierry



Pétition contre les conditions de passage en location-gérance

## La CFDT Carrefour...

- Qui est engagée depuis le 10 janvier dans une action contre les conditions de mise en œuvre de la **location gérance** (pétitions, grève...)
- Qui rencontre actuellement des **parlementaires** pour recueillir leur soutien face aux divers plans de restructurations annoncés.

...proposera aux représentants des autres organisations syndicales lors de la réunion extraordinaire du comité de groupe du 26 janvier prochain, de se réunir afin d'organiser une action nationale en intersyndicale à l'issue des mouvements déjà engagés par chaque syndicat.

L'heure n'est plus aux divisions syndicales, oublions-nos divergences afin de faire face plus efficacement aux menaces qui pèsent sur l'emploi et sur les accords de chaque société du groupe Carrefour. **Mettons en place une stratégie commune afin de défendre les droits des salariés du groupe !**

**La CFDT propose également le déclenchement par un vote de l'ensemble des élus d'une procédure de droit d'alerte dans chaque CCE et CE concernés.**



# INCROYABLE: Carrefour annonce des suppressions de postes, des baisses de rémunération (location-gérance)... et dans un même temps s'engage à maintenir le niveau de dividendes des actionnaires inchangé !

**DES INITIATIVES CLAIRES,  
MISES EN ŒUVRE RAPIDEMENT, AU SERVICE  
DE LA CRÉATION DE VALEUR**

CHIFFRE D'AFFAIRES	PROFITABILITÉ	FREE CASH FLOW
<p><b>Se développer dans des domaines en croissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Omnicanal</li> <li>○ Formats de conquête</li> <li>○ Transition alimentaire</li> <li>○ Investissement dans la compétitivité de l'offre</li> </ul>	<p><b>Améliorer le levier opérationnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Puissant plan d'économies de coûts</li> <li>○ Amélioration continue de la productivité</li> </ul>	<p><b>Renforcer la discipline financière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accroître la sélectivité des Capex</li> <li>○ Adapter et piloter activement le BFR</li> <li>○ Importance du cash flow dans les objectifs</li> </ul>
<p><b>5 Md€</b> chiffre d'affaires e-commerce à 2022</p>	<p><b>2 Md€</b> de réductions de coûts en année pleine à horizon 2020</p>	<p><b>2 Md€</b> de capex annuels 2018-2022</p>
<p>Objectif de conserver une structure financière solide et de <b>maintenir la politique de dividende inchangée : un taux de distribution compris entre 45% et 50%</b> du résultat net ajusté (part du Groupe)</p>		

Document diffusé aux analystes financiers par Carrefour.

29

La CFDT a lu attentivement le document présenté aux analystes financiers lors de l'annonce du plan de restructuration.

Le réel objectif des dirigeants du groupe y apparaît clairement : maintenir la politique de dividendes inchangée avec un taux de distribution entre 45% et 50% des bénéfices nets du groupe !

Ainsi, des milliers de postes peuvent être supprimés, la convention collective des sa-

lariés peut être dénoncée (15 mois après le passage en location – gérance par ex.), l'important pour les dirigeants est d'améliorer la productivité et garantir à nos actionnaires une stabilité de leurs dividendes ! **Maintenant les salariés savent pourquoi ils doivent faire des efforts...**

D'ailleurs, dans toutes les annonces faites par le PDG le 23 janvier, aucune perspective sociale n'est offerte aux salariés en cas de réussite du

plan de transformation...

**Pour la CFDT - Carrefour, les efforts et les bénéfices doivent être partagés équitablement ! L'annonce faite par Carrefour est indécente et risque de provoquer de graves troubles sociaux !**

